

## Appel à projets et procédure d'attribution

### Prêt de l'arcade (environ 90m<sup>2</sup>) de l'association La Farce, 98 rue de Carouge en dehors de ses horaires d'ouverture

**Public cible :** Particuliers et Associations

**Quand ?** à partir du 16 septembre 2024 pour une durée de 9 mois ou à convenir, pouvant être reconductible.

**La Farce c'est quoi ?** C'est une association fondée en 2020 qui a pour vocation première d'améliorer les conditions de vie de la population estudiantine genevoise, en intervenant sur les problématiques de précarité et de lutte contre l'exclusion.

Avec son épicerie gratuite pour étudiant.e.x.s HES-GE et UNIGE, elle propose des distributions de denrées alimentaires à caractère gratuit pour un public étudiant qui en réclame la nécessité, de manière inconditionnelle et sans justificatif financier. L'objectif est d'agir contre la précarité et le gaspillage alimentaire, créer de la solidarité et favoriser le lien social, dans une optique de durabilité.

**Pourquoi un appel à projet ?** Jusqu'en juillet 2023, La Farce a eu la chance d'accueillir et de collaborer avec *Histoire sans chute*, une initiative locale qui œuvre pour une mode plus durable. Le projet invité a proposé une permanence couture hebdomadaire (tous les lundis, de 10h à 18h) au sein de notre arcade où le public pouvait recevoir un accompagnement dans la réparation textile de vêtements. Entre octobre 2023 et août 2024, ce sont deux autres associations qui ont proposé leurs activités dans nos locaux : Le collectif la Lampe verte avec des ateliers musique et poésie les lundis soirs, et le Collectif d'Expression Sociétal Yanequén avec des ateliers de broderie les vendredis après-midis.

L'équipe de la Farce souhaite à nouveau mettre à disposition gratuitement son espace modulable en dehors de ses horaires d'ouvertures, pour une occupation hebdomadaire, mensuelle ou ponctuelle suivant les besoins, à une association ou à des particuliers œuvrant dans un esprit collaboratif, et dont les activités (artisanales, socioculturelles, artistiques) impulsent au quartier une dynamique socio-économique et culturelle vivante, solidaire, attentive à toutes les questions environnementales.

**Critères et commission d'attribution :** Le comité de l'association La Farce étudiera les candidatures reçues et convoquera les candidat.e.s pré-sélectionné.e.s pour un entretien.

Les principaux critères d'attribution de l'arcade sont les suivants :

- activité en lien avec les besoins du tissu socio-économique du quartier de Plainpalais
- activités ouvertes aux membres de l'association La Farce
- contribution des activités à l'animation du quartier ;
- adéquation des projets d'activités aux objectifs de l'association La Farce
- gratuité ou prix libre des événements proposés
- activité nécessitant une mise en place simple
- activité demandant pas ou très peu d'espace de stockage

**Dossier de candidature :** Toute personne ou entité intéressée est invitée à envoyer un dossier de candidature d'ici le 15 août 2024. Le dossier complet doit être envoyé par courriel à l'adresse électronique suivante : [association@lafarce.ch](mailto:association@lafarce.ch) Chaque dossier de candidature devra comprendre au minimum les éléments suivants :

1. Descriptif complet de l'activité envisagée
2. CV des personnes responsables
3. Lettre de motivation